



Labège, le : 19/11/2024

Déclaration Liminaire de la CGTPJJ Sud au Comité Social d'Administration Interrégional Formation Spécialisée de la DIRPJJ Sud du 19/11/2024

Madame la Présidente,

Dans ce contexte anxiogène, mondial et national, si singulier et instable, il est de la responsabilité de chacun et chacune de faire preuve d'apaisement, de sérénité et de dialogue constructif. Notre présence à cette instance consacrée à la santé sécurité et conditions de travail est la démonstration de notre engagement et de nos responsabilités en temps que représentants des personnels.

La casse du service public et particulièrement du statut des fonctionnaires est en marche. Ce gouvernement, par son mépris et sa suffisance, vient confirmer cette volonté de s'en prendre aux plus précaires, car oui le Service Public concerne majoritairement les plus vulnérables de notre société. Dans ce domaine, la PJJ est très bonne élève, face au désintérêt et au mépris de notre administration pour nos missions de service public, pour les jeunes et les familles que nous accompagnons mais également ses agents.

L'incident inédit et inacceptable survenu lors de la tenue du dernier CSA-T Gard/Lozère est une preuve flagrante des dérives actuelles. Il est inadmissible que l'Administration quitte la table du dialogue social à la moindre contradiction. Les humeurs et les égo de certains ne peuvent justifier un tel mépris pour les principes

fondamentaux du Service Public. La fonction de cadre ne dispense pas de répondre aux exigences inhérentes à son statut, et particulièrement à ses devoirs et obligations du fonctionnaire : quelle exemplarité pour les agents ! Comment expliquez-vous ce manquement au droit administratif, que vous avez pourtant cautionné ? Sommes-nous face à un tournant du dialogue social ? Quelles garanties pouvez-vous apporter quant à la pérennité d'un dialogue social de qualité et sécurisé sur notre inter-région ? Devons-nous nous préparer à une « trumpisation » du dialogue social ou à une « muskisation » dans nos échanges ? Le dernier message d'encouragement du ministre de la Fonction Publique envers son futur collègue américain nous inquiète. Soyez assurée que nous ne céderons jamais face aux attaques croissantes du Service Public et des droits syndicaux, au contraire, croyez en notre totale et infatigable détermination.

Concernant l'ordre du jour :

Les chiffres sont toujours intéressants mais nous regrettons une nouvelle fois l'absence d'analyse des facteurs d'absentéisme qui pourrait donner une vraie plus-value dans le traitement des questions liées à la SST. Pour finir, vos documents font état d'un recueil basé sur les déclarations des directions de service, alors même que les obligations mentionnées dans les documents sont relativement peu respectées dans les unités, pour pouvoir le constater par nous-mêmes lorsque nous nous rendons sur place lors d'HMI. Nous ne pouvons nous résoudre au constat d'absence d'analyses empêchant la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.

Enfin, madame la Présidente, nous vous demandons la restitution des conclusions des différentes enquêtes administratives clôturées, aux agents concernés. Encore une fois, nous sommes garants du respect des règles de Droit dans l'intérêt du Service Public de la Justice des mineurs.

Les élus et élues CGTPJJ Sud